

# Critères d'admission et prestations

## Programme Coaching Familles

### Volet 1 - Familles sans activité lucrative

#### *Public cible :*

- Familles au RI vivant en ménage commun avec au moins un enfant âgé de 0 à 16 ans
- Sans activité lucrative
- Domiciliées dans le canton de Vaud depuis 3 ans au moins et disposant d'un titre de séjour valable
- Participant à une mesure d'insertion sociale (MIS) socio-professionnelle du SPAS

#### *Prestations :*

- CDD de **10 mois** dans les OP MIS (administration, vente, intendance, restauration etc.)
- Coaching spécialisé visant le soutien à l'intégration dans le monde professionnel et la recherche d'un emploi fixe
- Coachs mobiles
- Possibilité de formations financées par le SPAS
- Collaboration avec des placeurs spécialisés
- Transfert aux PC Familles  
→ *Montant de la PC FA vient en complément du revenu généré par la prise d'emploi : salaire + PC FA = moyenne des trois derniers mois de prestation RI + CHF 300.- au minimum*

### Volet 2 - Familles avec activité lucrative

#### *Public cible :*

- Familles au RI vivant en ménage commun avec au moins un enfant âgé de 0 à 16 ans
- Avec une activité lucrative
- Domicilié dans le canton de Vaud depuis 3 ans au moins et disposant d'un titre de séjour valable

#### *Prestations :*

- Coaching spécialisé visant la stabilisation et/ou l'augmentation des revenus pendant **12 mois**
- Coachs mobiles
- Possibilité de formations financées par le SPAS
- Collaboration avec des placeurs spécialisés
- Transfert aux PC Familles  
→ *Montant de la PC FA est identique à la moyenne des trois derniers mois de prestation RI + CHF 300.- au minimum*